



International Civil Aviation Organization

AFI OPMET MANAGEMENT TASK FORCE FIRST MEETING (MTF/1)

(Dakar, Senegal, 19 – 20 October 2009)

Point 2 : Examen du Système d’Echange des Bulletins Météorologiques en région AFI (AMBEX)

2.1: Examen des besoins pour l’échange des renseignements OPMET en région AFI et dans les régions adjacentes et les procédures d’échange de tous les types de données OPMET requis : SA, SP, FC, FT, WS, WC, WV, FK, FV, UA

(Présenté par l’ASECNA)

Résumé

La présente note présente l’état de mise en œuvre de la collecte, de la compilation et de la distribution des données OPMET dans les Etats membres de l’ASECNA. Elle met en relief les difficultés rencontrées et propose des axes d’amélioration de l’échange des bulletins OPMET dans la région AFI.

2.1.1. Rappel

Le Système AMBEX (AFI MET Bulletin Exchange) a pour but d’assurer l’échange le plus efficace et le plus économique des prévisions d’aérodrome et des comptes rendus en vol dans la région AFI sous forme d’un bulletin qui répondrait aux besoins du Plan de Navigation aérienne. L’édition du Manuel AMBEX de juin 2009 a pour but de donner des directives concises et exhaustives à tous les services COM et MET intéressés en ce qui concerne les procédures et les pratiques pour la préparation et la diffusion des messages et bulletins OPMET.

2.1.2. Fonctionnement des Centres Générateurs de données OPMET

2.1.2.1. Les METAR ou SPECI produits par les stations d’aérodromes opérationnels (AOP) ou non dans les différents Etats de l’ASECNA sont transmis aux centres nationaux de collecte des données OPMET. Cependant la collecte se fait encore à l’aide de BLU dans la plupart des stations et les informations relatives aux heures d’ouverture et de fermeture ainsi que la fréquence d’observations ne sont toujours pas à jour dans le document normatif de l’OMM (Volume A). Depuis la mi-2009, l’ASECNA a entrepris une campagne de sensibilisation de ses Etats membres à ce sujet. Cette dernière mérite d’être élargie aux réunions MET/SG et APIRG.

2.1.2.2. A l’heure de l’observation, lorsqu’un SPECI coïncide avec un METAR, le SPECI est d’abord transmis suivi du METAR, pour permettre une compilation automatique sans erreur dans les centres COM des NOC.

2.1.2.3. A l’ASECNA, seize (16) centres principaux sur dix sept (17) rédigent et transmettent des TAF de validité 30 heures. La capacité du centre principal de Guinée Bissau et des centres météorologiques

secondaires a été jugé insuffisante pour l'exécution de cette tâche. Toutefois, cette insuffisance ponctuelle pourra être corrigée après la levée des restrictions actuelles.

2.1.2.4. Pour appuyer les centres de veille météorologique (CVM), l'ASECNA a demandé aux centres météorologiques d'aérodrome qui leurs sont rattachés d'émettre des avis de SIGMET (AVISIG) sous l'en-tête WXAA39 CCCC YYGGgg. Le mot « AVISIG » devant figurer au début de tout avis de SIGMET. Cette disposition est propre à l'ASECNA.

2.1.2.5. Le Guide SIGMET a considérablement apporté de lumière à l'exploitation des messages SIGMET dans la zone AFI. Cependant, les destinataires des différents SIGMET n'y ont pas été clairement définis. Outre les besoins bilatéraux, il est nécessaire, à l'image des AMBEX TAF, METAR ou AIREP, de définir dans le Manuel AMBEX la dissémination de ces messages.

2.1.2.6. Les messages OPMET requis conçus et rédigés par le Veilleur ou le Prévisionniste devraient être transmis par leurs auteurs. Si la rédaction suit la règle, il n'en est pas le cas pour la transmission qui se fait par endroit par des tiers (opérateurs de télécommunications ou autres). Car en effet, le passage de manuscrits aux tapuscrits occasionne des erreurs de saisie qui affectent gravement la qualité des messages transmis. Afin d'éviter ce type de problèmes, il est fortement recommandé que la transmission des messages OPMET rédigés dans un centre soit faite par leurs auteurs.

2.1. 3. Fonctionnement des Centres Nationaux de collecte des données OPMET (NOC)

2.1.3.1. Dans la zone ASECNA, tous les centres nationaux de collecte et de compilation des données OPMET sont automatisés et sont généralement interconnecter localement aux récepteurs SADIS et MSG.

2.1.3.2. Il est nécessaire d'encourager la mise à profit des nouvelles techniques de l'information et de la communication pour améliorer la collecte des données OPMET dans la zone AFI.

2.1.3.3. L'ASECNA dispose de huit (8) centres nationaux pouvant effectuer la compilation automatique de bulletins des données OPMET. Les neufs restants sont prévus dans son Plan de Services et Equipements 2009 – 2013.

2.1.3.4. Il est utile de compléter des Appendices du Manuel AMBEX informant sur les différents bulletins et programmes d'OPMET que transmettent les NOC et BCC. Dans les centres de l'ASECNA, en général trois bulletins sont transmis : A partir de la veille météorologique d'aérodrome, un bulletin METAR OU SPECI (SAAA20 CCCC ou SPAA20 CCCC) contenant qu'une seule station; à partir de la compilation des bulletins nationaux, un bulletin METAR ou SPECI (SAAA21 CCCC ou SPAA21 CCCC) contenant les aérodromes figurant dans le programme du manuel des utilisateurs SADIS et enfin un bulletin national (SAAA40 CCCC SPAA40 CCCC) ou contenant l'ensemble des METAR requis au niveau national.

2.1.3.5. Lorsqu'un SPECI est reçu à l'heure de la compilation du bulletin national de METAR, les commutateurs de messages de l'ASECNA ne peuvent traiter les bulletins contenant les deux types de messages à la fois, à cause du TT qui est soit SA ou SP. Toutefois, le SPECI reçu est automatiquement acheminé suivant l'adresse prédéterminée.

2.1.3.6. A l'ASECNA, le NOC transmet un collectif national contenant l'ensemble des TAF requis, indistinctement de leur validité.

2.1.3.7. Plusieurs centres générateurs des OPMET éprouvent des difficultés pour faire parvenir des avis aux Prévisionnistes. Il est aussi noté que l'adresse de la VMA ne suffit plus pour répondre aux besoins croissants relatifs à l'échange de données OPMET. Dans les centres abritant VMA, BCC et CVM, la même adresse peut être attribuée à toutes les entités, ou encore au commutateur de messages (serveur). Pour faciliter les échanges des données OPMET, il est nécessaire d'attribuer une adresse RSFTA normalisée dédiée à la prévision à l'instar de la VMA (YMYX). A l'ASECNA, l'adresse suivante: CCCCPRI est provisoirement retenue pour la Prévision météorologique d'aérodrome.

2.1.4. Fonctionnement des Centres de Compilation de Bulletins AMBEX (BCC)

2.1.4.1. L'ASECNA compte trois centres de compilation de bulletins AMBEX : Dakar, Brazzaville et Niamey. Ils sont également centres régionaux de télécommunications (CRT) de l'OMM.

2.1.4.2. Pour tenir compte des aérodromes contenus dans les bulletins AMBEX et afin d'éviter l'amalgame entre les TAF de validité 30 heures et ceux de validité 24 heures, il est souhaitable de faire figurer les deux types dans un même bulletin en inscrivant ceux de validité 30h bien avant les autres. Par ailleurs, la mention « NIL » ne devrait pas figurer dans les bulletins AMBEX. Par contre, il convient de la faire figurer dans les bulletins compilés par les NOC.

2.1.5. Fonctionnement de la Banque Régionale de données OPMET (BRDO)

Afin de permettre à l'ensemble des entités impliquées dans la production et dans l'échange des données OPMET dans la région AFI, il est nécessaire que les BRDO produisent et diffusent les statistiques de disponibilité des OPMET et les performances desdites entités.

2.1.6. Suites à donner

La réunion est invitée à :

- a) prendre connaissance du contenu de la présente ;
- b) faire des commentaires et à formuler des recommandations appropriées.